



VOLAILLES DE CHAIR

Fiche filière

À retenir

1,59 million de tonnes de volailles produites
 4^e producteur de l'UE
 27 % de la production exportée (viandes et préparations)
 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires à l'exportation en 2023 (hors génétique)

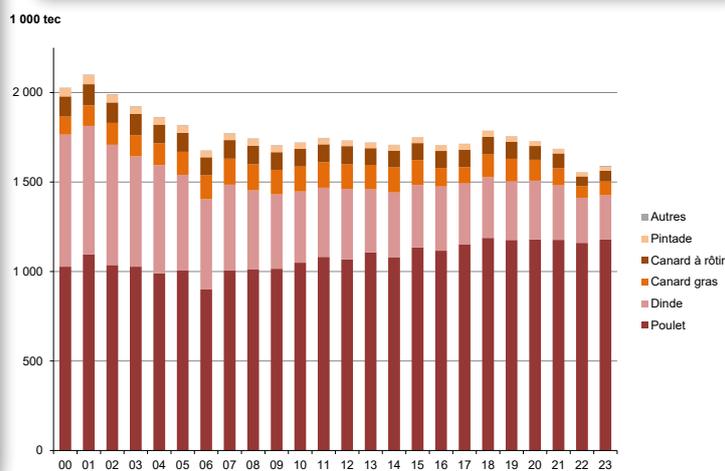
ORGANISATION

- Fort niveau d'intégration des maillons amont (génétique, accoupage, alimentation animale, élevage) par quelques grands groupes coopératifs ou non-coopératifs.
- Les industriels organisent les mises en place dans les élevages en lien avec les organisations de producteurs (OP), déterminant ainsi les volumes de production.
- 4 grands types de contrats existent en fonction de l'entité propriétaire des animaux élevés (éleveur ou OP) et de la participation au capital des éleveurs dans l'OP (coopératif / non-coopératif) :
 - Contrats coopératifs de type « approvisionnement-collecte-vente » (45 % des surfaces de bâtiments – source Itavi) : l'éleveur est propriétaire des animaux et possède des parts sociales dans l'OP ;
 - Contrats coopératifs de type « exploitations en commun » (11 % des surfaces de bâtiments) : la coopérative fournit à l'éleveur les intrants (aliment, poussin, suivi technique) et rémunère l'éleveur pour son travail. Analogue au contrat type « intégration » ;
 - Contrats de type « intégration » (35 % des surfaces de bâtiments) : l'entreprise commerciale fournit aux éleveurs - qui ne sont pas propriétaires des animaux - les intrants et reprend les produits finis ;
 - Contrats de type « production hors intégration » (9 % des surfaces de bâtiments) : l'éleveur est propriétaire des moyens de production (aliment, animaux et bâtiments) et est lié par contrat à un industriel qui s'engage à acheter la production. Modèle pratiqué principalement dans le nord de la France par les OP travaillant avec des abattoirs belges ou allemands.

PRODUCTION

- 1,59 million de tec produites dans les élevages français en 2023 dont 1,18 million tec de poulet, 0,25 million tec de dinde, 0,14 million tec de canard et 22 000 tec de pintade.
- Depuis 2000, la production de dinde a été divisée par 3,4 dans un contexte de forte baisse des exportations et de déconsommation.
- En 2020, 15 000 exploitations agricoles disposent d'un atelier de volaille de chair. Seuls 44 % d'entre-elles sont des exploitations spécialisées et représentent 70 % du cheptel.
- Les régions Bretagne, Pays-de-la-Loire et Nouvelle - Aquitaine concentrent ainsi la grande majorité des élevages (57 %), des cheptels (68 %) et des unités d'abattage (60 %).
- Coexistence de deux types d'élevages :
 - exploitations orientées Label Rouge disposant de moins de 1 600 m² de bâtiments (moyenne de 770 m²),
 - autres exploitations disposant de plus de 1 600 m² orientées volailles standard (moyenne 3 100 m²).
- En France, la capacité moyenne des ateliers spécialisés de volailles de chair était de 20 800 têtes en 2020 tandis que les capacités moyennes étaient de 31 000 têtes en Belgique, 61 000 têtes en Allemagne, 70 000 têtes aux Pays-Bas ou encore 93 000 têtes au Royaume-Uni.

Production de volailles en France, 2000-2023



Source : FranceAgriMer d'après SSP

TRANSFORMATION

- Environ 120 abattoirs ayant une activité significative en volaille (plus de 500 tonnes par an) en 2023.
- 818 millions de volailles abattues en France en 2023, dont 85 % de poulets de chair.
- En 2023, 80 % des volumes de poulets abattus étaient des poulets standards, 14 % sous cahier des charges Label Rouge, 1 % issu de cahiers des charges biologiques et 5 % sous un autre signe de qualité (AOP, IGP, etc.).



COMMERCIALISATION

- 1,12 million de tec de volailles abattues en France étaient destinées à approvisionner le marché français (commerce de détail, restauration et industrie). La filière poulet export a représenté environ 76 700 tec en 2023, avec des marchés, des produits et des opérateurs spécifiques.
- Les expéditions vers l'Union européenne de produits similaires à ceux commercialisés sur le marché français se sont élevées à 254 000 tec en 2023.
- Les exportations vers les pays tiers hors filière poulet export ont représenté environ 80 000 tec en 2023, principalement des viandes rouges (cuisses, ailes, etc.) vers l'Afrique depuis l'embargo russe d'août 2014.



CONSOMMATION

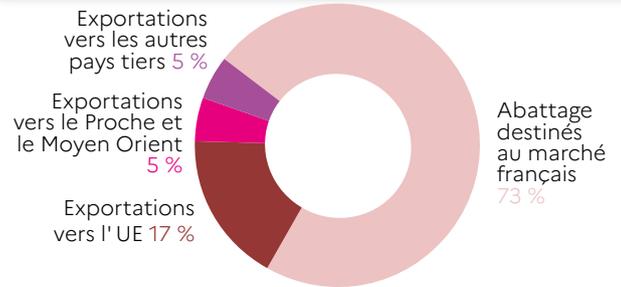
- En 2023, 28,9 kgec/hab de viandes de volailles consommées en France dont 22,5 kgec/hab de poulet et 3,5 kgec/hab de dinde.
- Entre 2013 et 2019 la consommation à domicile de volailles a stagné voire reculé avant de connaître une reprise conjoncturelle en 2020 et 2021 en lien avec le contexte sanitaire. Affectée par le manque de disponibilité lié à l'influenza aviaire, la consommation à domicile a reculé en 2022 avant de rebondir en 2023 (+ 1,5 %). En parallèle depuis les années 2000, la demande des consommateurs a fortement évolué. Les volailles entières qui représentaient 36 % des achats des ménages en 2000 ne représentent plus que 14 % des volumes achetés en 2023. La part des découpes est passée de 46 % à 52 % et les élaborés de volailles (panés, nuggets, etc.) sont passés de 17 % à 34 %.
- Environ 50 % de la consommation française totale de poulet est importée. En restauration hors domicile, les importations représentent environ 60 % des volumes.



ÉCHANGES

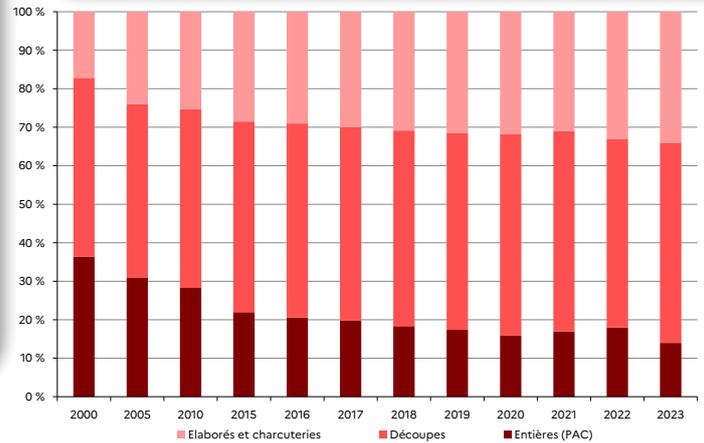
- Depuis la mise en œuvre des accords de Marrakech en 1995, les exportations françaises de viandes et préparations de volailles ont diminué de moitié en volume pour tomber à 411 000 tec en 2023.
- Les exportations ont reculé de plus de 40 % vers l'UE, en lien avec le développement des filières avicoles européennes, notamment néerlandaise, allemande et polonaise.
- Le poulet entier congelé destiné à l'exportation avec restitutions représentait de l'ordre de 240 000 tec jusqu'en 2013. En juillet 2013, la Commission européenne a suspendu le mécanisme des restitutions. Aujourd'hui, la production française est centrée sur l'approvisionnement de son marché intérieur et quelques débouchés subsistent à l'export notamment vers les pays du Proche et Moyen-Orient qui comptent pour 77 100 tec en 2023.
- En vingt ans, les importations françaises de viandes et préparations de volailles ont été multipliées par 5 passant de 150 000 tec en 2000 à 859 000 tec en 2023.
- 90 % des volumes sont importés depuis l'Union européenne.
- Depuis le milieu des années 2000 subsiste une forte pression sur le marché français des importations en provenance de Pologne, du Benelux et d'Allemagne y compris en viandes fraîches. En 2023, les deux principaux fournisseurs de la France en viande de poulet sont la Pologne (30 %) et la Belgique (26 %).
- En 2023, le taux d'approvisionnement de la France est de 83 %, en recul de 2 points par rapport à 2022.

Principaux débouchés commerciaux des filières volailles de chair française, en 2023



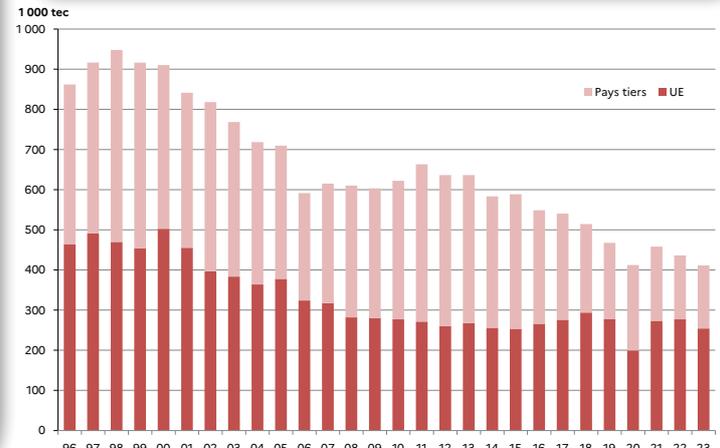
Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française

Évolutions des types de produits de volailles achetés par les ménages français



Source : FranceAgriMer d'après Kantar Worldpanel

Exportations française de viandes et préparations de volailles par destination, 1996-2023



Source : FranceAgriMer d'après douane française



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT

Exportations françaises de viande de volaille en 2023

En tec

- > 10 000
- de 3 000 à 10 000
- de 1 000 à 3 000
- de 200 à 1 000
- < 200

Source : FranceAgriMer d'après douanes françaises

